



Bienvenue au club !

Brochure d'information 2016-2017 à destination des nouveaux Archers et nouvelles Archères

A conserver !



1. Bienvenue ...

Les membres du Conseil d'administration et tous les Archers et Archères te souhaitent la bienvenue au sien du club. Tu trouveras dans cette brochure une foule de renseignements sur le club et son fonctionnement. Lis-la à ton aise ! Nous sommes à ta disposition pour toute info complémentaire. D'autre part, notre site web www.archathle.eu contient beaucoup de renseignements et de nouvelles sur nos activités. N'hésite pas à surfer pour trouver ce qui t'intéresse.

2. L'ARCH, c'est quoi ?

L'objet social de notre asbl, c'est ...

"L'association a pour but de favoriser le développement de la personne humaine par la pratique d'activités sportives, soit de compétition, soit de délasserement, soit de plein air, soit en salle et, plus spécialement la pratique de toutes activités se rapportant directement ou indirectement aux diverses disciplines de l'athlétisme, en ce compris la marche, la randonnée et la course à pied sous toutes ses formes ainsi que l'organisation de stages et de séjours sportifs en Belgique et à l'étranger."

Notre philosophie ...

Notre club est d'abord un club d'athlétisme et de course à pied. Il est affilié à une fédération officielle d'athlétisme, la Ligue Francophone Belge d'athlétisme dont nous respectons les règles. Ceci ne nous empêche pas d'écouter nos membres et d'évoluer avec eux vers de nouvelles disciplines apparentées à nos activités d'origine : le jogging, le trail, le trek, la rando et aussi le cyclisme et le ski de fond, des sports d'endurance douce. Chacun peut s'y retrouver.

Nous nous voulons aussi une association où chacun se sent bien, d'où personne n'est exclu. Nous nous efforçons aussi d'y intégrer des personnes fragilisées quand cela nous est possible car nous ne disposons pas d'encadrement spécialisé.

L'ARCH est un lieu de rencontres et d'échanges où chacun peut trouver des contacts, des amis, des appuis, des soutiens de manière libre, sans contraintes.

Nos valeurs ...

La perf d'accord, l'ambiance d'abord ! L'athlétisme, et ses disciplines connexes, est un sport de chiffres, de performances. Les records sont importants : personnels, provinciaux, régionaux, belges, internationaux. Nous y sommes attachés. Chacun veut se dépasser. Nous sommes tous vainqueurs ! Mais la convivialité est encore plus importante. Elle est présente à chaque instant.

La perf d'accord, l'ambiance d'abord ! Mais aussi, la convivialité et la fraternité, la non-discrimination et le respect de soi et des autres

3. Notre organisation et notre fonctionnement

a. Ton affiliation

Le secrétaire te remettra **une carte d'affiliation à compléter, à signer et à lui rendre (Eric Pierard ou Aurélien Gabriel) dès que possible**. Elle t'affilie au club et à la LBFA – Ligue Belge Francophone d'Athlétisme, et t'assure également contre les accidents ou blessures qui pourraient survenir aux entraînements ou aux compétitions. Nous te permettons bien sûr d'essayer 2 ou 3 entraînements avant de te décider. **Complète cependant le formulaire d'inscription** que tu trouveras sur le site du club afin que nous ayons tes coordonnées dès maintenant. Ces données seront traitées avec confidentialité en

respectant la loi sur la protection de la vie privée. Les photos et les vidéos prises lors des activités du club ne seront utilisées que pour illustrer des documents ou des pages du site web du club.

b. Ton attestation et ta santé

Tu recevras aussi une attestation sur l'honneur à compléter/signer et à remettre à Eric ou Aurélien. Elle est annuelle et obligatoire pour participer tant aux entraînements qu'aux compétitions. Nous te conseillons fortement de consulter ton médecin traitant pour un bilan de santé voire un cardiologue et de lui demander de faire un électrocardiogramme à l'effort sur vélo ou sur tapis de course. Il est possible de faire cela dans un Centre provincial du Mieux-Etre, à Dinant par exemple (coordonnées 45 rue Daoust 5500 Dinant tf 082 214830).

c. Ta cotisation annuelle

Montant : 100 € (90 € pour le 2^{ème} membre de la famille ; 80 € pour le 3^{ème} membre ; 40€ par membre à partir du 4^{ème}) à verser sur le compte de l'ARCH Record IBAN BE 24 9300 0598 2338 BIC HBKABE22. Les mutuelles remboursent une partie de ces montants (30 ou 40 €)

d. Notre conseil d'administration

Président - Claude Wilmet 8 rue du Pays de Liège 5590 Chapois-Leignon - Tf 083 214200 – mail claudewilmet@skynet.be

Vice-présidente - Georgette Lambotte rue d'Omalius 5590 Ciney

Secrétaire - Eric Pierard - Tf 083 214009 – mail eric.pierard@skynet.be

Secrétaire adjoint - Aurélien Gabriel - Tf 0479 766729 – mail aure.gabriel@gmail.com

Trésorier et Corrida Dinant - André Grandmont 12 chaussée Romaine 5500 Dinant - mail andre.grandmont@gmail.com

Administrateurs

Paul Wilmet - 17 avenue de Namur 5590 Ciney - Tf 0477 335019 - Partenariats – Site web – Corrida Ciney – Descente de la Lesse

Eric Baijot - logistique et matériel

Pascal Hubert - matériel – logistique

Christian Doeran - matériel – logistique

Christian Bultot - Bar – Corrida de Dinant

Cheila Olix – soirée annuelle du club

Alain Matot - Bar

Renée Mathieu – déléguée comité provincial – responsable des officiels

Pierre Romedenne - assistant secrétaire

Manu Morimont - responsable medias, communication, marketing - interclubs hommes et dames

Frédéric Labar - responsable interclubs cad/scol

Alain Brohet - statistiques – commission masters LBFA – interclubs masters

e. Nos moniteurs et entraîneurs

Claude Wilmet – entraîneur demi-fond et fond

Eric Pierard – sauts et sprint

Manu Morimont et Frédéric Labar – sprint et sauts.

Tom et Philippe Bernard – lancers

Thierry Faveaux – fond, demi-fond, jogging adultes

Jean-Michel Paulus – niveau 2

Julien Duchêne – niveau 1

Aurélien Gabriel – niveau 1

Georgette Lambotte, Pascal Hubert, Jean-Marc Tribolet, Fanny et Hanelore Hubert, Alisson Faveaux, Gilles Haeghens, Adrien Noël, Anne Romedenne.

f. Nos délégués et officiels

Comité provincial : Renée Mathieu – Lionel Gabriel

Officiels : Gabriel Bailly, Gérard Noël, Renée Mathieu, Lionel Gabriel, Pascal Auspert, Paul et Claude Wilmet, Pascal Hubert, Eric Pierard, Christian Doeran, Vincent Tenret, Cheila Olix, Anne Mottiaux, Julien Duchene, Aurélien Gabriel et Pierre Romedenne.

g. Autres responsabilités

Coordinateur des résultats et performances : Alain Brohet

Conception et développement du site web : Sylvain Clarenne

Contacts sponsors et partenaires : Vincent Louis et Paul Wilmet

Photographes et vidéos : Albert Del Forno, Manu Morimont, Jean-Marc Tribolet, Fanny et Pascal Hubert, Luc Pignolet

Graphisme : André Richard, Sylvain Clarenne

h. Les membres du club

L'ARCH est une asbl (mentions légales). Le club est donc soumis à la loi qui régit les associations sans but lucratif. Plusieurs types de membres constituent les asbl : les membres associés ou effectifs et les membres adhérents. Pour devenir membre associé et prendre part, de manière officielle et active, à la vie du club, les membres adhérents, qui sont d'office tous les affiliés du club, doivent être en ordre de cotisation, être âgé de 18 ans, en faire la demande écrite au secrétaire du club qui la soumettra au conseil d'administration. Ils pourront ainsi participer à l'assemblée générale annuelle avec droit de vote. Cette AG dispose des droits et obligations dévolus par les Statuts et notamment ceux de nommer les administrateurs de l'asbl qui désigneront les membres du Bureau exécutif : Président, Vice-Président, Secrétaire et Trésorier. Tous autres renseignements auprès de nos secrétaires Eric Pierard et Aurélien Gabriel.

i. L'année athlétique : débute le 1^{er} novembre et se termine le 30 octobre.

j. Les mentions légales de notre asbl

asbl Athletic Running Ciney Haute-Meuse en abrégé **ARCH**

Athlétisme – Course à pied – Jogging – Trail – Randonnée – Ecole des jeunes

Notre site web : www.archathle.eu

e-mail archathle@skynet.be

Affiliée à la LBFA matricule n°346

N° entreprise : 0442184792 - Non assujetti TVA

Comptes bancaires :

- BNP Paribas Fortis - IBAN : BE 62 0014 7020 6061 BIC : GEBABEBB

- Record - IBAN BE 24 9300 0598 2338 BIC HBKABE22

4. Nos activités

a. Les entraînements

- i. Mardi de 18h15 à 20h : entraînements toutes disciplines de 12 à 77 ans
- ii. Mercredi de 17h à 18h30 : école des jeunes de 7 à 11 ans
- iii. Jeudi de 18h15 à 20h : entraînements toutes disciplines de 12 à 77 ans
- iv. Vendredi 18h30 à 20h: entraînements spécifiques et entraînement des minimes.
- v. Samedi de 10h à 12h

b. Les compétitions

- i. Athlétisme sur piste : championnats provinciaux, francophones et belges ; meetings ; interclubs
- ii. Cross-country : épreuves ouvertes, championnats provinciaux, francophones et belges
- iii. Joggings, courses sur route et courses-nature
- iv. Marathons et semi-marathons
- v. Trails

5. Nos organisations et nos manifestations

- a. Corrida du Vendredi Saint : mars-avril à Dinant
- b. Meeting des Jeunes : 2 fois en mai à Ciney
- c. Meeting des Sauts et lancers : fin juin - début juillet à Ciney
- d. Meeting Sprint : fin juillet à Ciney
- e. Descente de la Lesse : dernier dimanche d'août à Dinant
- f. Meeting de demi-fond : début octobre à Ciney
- g. Soirée annuelle du club : fin octobre à Ciney
- h. Cross de l'ARCH : début novembre à Ciney
- i. Corrida de la St-Sylvestre : dernier vendredi ou samedi de décembre à Ciney

6. Nos infrastructures

Complexe d'athlétisme du Rebompré, 17 chemin de Rebompré – B 5590 CINEY, doté d'une piste homologuée de 400m (6/8 couloirs) en matière synthétique gérée par la Régie des Sports et d'une ARCHiHouse, de sanitaires, vestiaires et du stockage matériel géré par le club.

Institut St Joseph, Hall des Sports et Piste de l'Institut St Joseph, 14 Rue Courtejoie – B 5590 Ciney, composés d'une piste en cendrée de 331 m, d'aires de lancers marteau, disque et javelot et d'un sautoir en longueur.

7. Nos équipements

Les couleurs du club sont "bleu, rouge et blanc". Voici ci-dessous les équipements de compétition disponibles. Ils sont obligatoirement portés lors des compétitions officielles de la LBFA et de la VAL. Georgette Lambotte les tient à votre disposition. Prenez contact avec elle au n° GSM 0474 719701.

Une nouvelle ligne de vêtements comprenant une veste de pluie, une veste à capuchon, un tshirt technique, un sweatshirt technique à tirette, un gilet fluo/réfléchissant de sécurité, une veste skeleton, un bonnet et des gants, est disponible en commande individuelle dans la Boutique ARCH sur notre site web.



8. Règlement d'ordre intérieur

Etre membre de l'ARCH

1. Pour être membre actif du club, vous devez être en règle ... c'est-à-dire ...
 - avoir complété, chaque année (octobre), le **formulaire électronique d'inscription** sur le site web www.archatle.eu du club
 - avoir acquitté la cotisation avant fin novembre
 - avoir remis la carte d'affiliation (si c'est la première inscription) et l'attestation sur l'honneur de bonne santé dûment remplies.

- **Il est important d'insister sur le fait que tant que votre dossier n'est pas en ordre, vous n'êtes pas couvert par les assurances du club.**

Respect des installations et accès

2. **L'Institut Saint-Joseph de Ciney est une propriété privée.** L'accès aux installations de l'Institut Saint-Joseph de Ciney se fait donc uniquement les jours d'entraînement du club aux heures qui nous sont réservées. De plus, il est demandé aux athlètes et à toute personne fréquentant les lieux de les respecter et de les garder propres et en ordre. Ce dernier point est valable non seulement pour l'école mais pour tous les lieux fréquentés par le club.
3. **Le Complexe de Rebompré** appartient à la Commune de Ciney et est géré par la Régie des Sports. Nous louons ces installations et y avons disposé des conteneurs (cafétéria, espace terrasse, sanitaires, vestiaires et stockage matériel) qui nous appartiennent. L'accès et la fréquentation de ce complexe sont subordonnés à un Règlement d'occupation accepté par les utilisateurs que nous respectons strictement. Il est à votre disposition sur notre site web et dans notre cafétéria.
4. **L'accès aux installations est uniquement autorisé aux membres en ordre sur le plan administratif et sur présentation éventuelle de sa carte de membre délivrée par notre secrétariat.**

Comportement

5. **Le comportement** des athlètes et de leurs accompagnateurs a une influence sur l'image du club et de leurs membres. Les règles de politesse et de savoir-vivre sont donc d'application au sein du club et vis-à-vis de toutes les personnes fréquentées.

Responsabilités

6. Les parents prennent en charge leurs enfants avant et après les entraînements. En-dehors des heures d'entraînement, les enfants ne sont pas sous la responsabilité du club. Il est demandé aux parents de rouler au pas dans la propriété de l'Institut Saint-Joseph et aux abords de la piste et d'être très attentifs à la sécurité des enfants. Il est également demandé, pour des raisons évidentes de sécurité, de ne pas venir se garer devant l'entrée du hall omnisports (bâtiment Darwin) ou de l'entrée du Complexe Rebompré. Les parkings sont prévus à cet effet.
7. Les parents autorisent les entraîneurs, coaches et staff du comité, à user de leur autorité pour assurer le bon développement des activités et veiller à la sécurité de tous.

Droits à l'image

8. Vous ou vos enfants êtes susceptibles d'être photographiés ou filmés lors des activités du club et/ou lors des différentes compétitions. Ces documents ne seront utilisés que dans le cadre de la promotion des activités du club.

Politique médicale et de sécurité

9. **En cas d'accident**, il faut impérativement prévenir un des responsables présents sur place et demander une déclaration d'accident. Après l'avoir dûment rempli, la faire parvenir au secrétaire du club, Eric Pierard – gsm 0473 436555 et e-mail ericpierard@skynet.be ou Aurélien Gabriel - gsm 0479766729 et e-mail aure.gabriel@gmail.com
10. Lors des entraînements, si vous sortez de l'enceinte de l'Institut Saint-Joseph et du Complexe Rebompré, il est obligatoire de porter une veste fluorescente réfléchissante (type veste de sécurité) pour des raisons évidentes de sécurité.
11. Vous êtes invité à prendre connaissance de la Politique médicale définie par le club. Elle est disponible sur notre site web à la rubrique suivante archasbl/politique médicale.
12. Lors des entraînements, il est demandé aux athlètes de respecter les consignes données par les entraîneurs au début de l'entraînement (sécurité, temps à respecter,...). Sur la piste, laissez la corde libre si quelqu'un la demande. Dans tous les cas, il est impératif de dégager la ligne d'arrivée la plus vite possible (certains athlètes peuvent très vite arriver et vous percuter). En bref, vous n'êtes pas seuls à vous entraîner, le respect de ces consignes ne vise qu'à offrir un meilleur partage des installations entre tous les athlètes.

Maillot de club

13. Lors des compétitions organisées sous l'égide de la LBFA ou de la VAL (compétitions sur piste, cross, championnats), l'athlète est tenu de revêtir le maillot de l'ARCH et le dossard délivré par la LRBA. Le maillot peut être obtenu auprès de Georgette Lambotte. Le dossard n'est délivré qu'après que l'athlète aie rendu attestation sur l'honneur de bonne santé.
14. Lors des autres compétitions (joggings, trails,...), le dossard de la ligue n'est pas nécessaire. Le maillot de club n'est pas obligatoire mais l'ARCH demande aux athlètes de le revêtir afin d'offrir la plus grande visibilité possible au

club. Mentionnez également le nom du club lors de l'inscription.

Implication dans la vie du club

15. Le bon déroulement de la vie de l'ARCH demande un investissement certain. En conséquence, nous demandons à tous d'apporter un coup de main

- lors des entraînements (rangement du matériel,...)
- mais également lors des compétitions organisées par le club (mise en place du matériel, service au bar, rangement,...) Ces compétitions sont : les Corridas de Ciney et Dinant, la Descente de le Lesse, les compétitions sur piste, le cross de Ciney (plus d'éventuelles autres organisations supplémentaires comme des championnats,...).
- ainsi que lors des autres manifestations festives (soirée annuelle).

Appellation et identité visuelle du club

16. L'appellation «Athletic Running Ciney Haute-Meuse », son diminutif « ARCH athlétisme » et son logo



sont la propriété de l'asbl ARCH athlétisme. Leur utilisation et leur reproduction sont strictement de la compétence du Conseil d'Administration de l'asbl.